

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le premier (1^{er}) jour du mois de mai 2017, à dix-neuf heures (19 h 00), au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents les membres du conseil suivants :
Madame Diane Dufour, ainsi que messieurs Gilles Harvey, Jean-Guy Harvey et Réjean Hébert, sous la présidence de monsieur le maire suppléant Claude Poulin.

Absent : Monsieur le maire Sylvain Tremblay.

Un poste de conseiller demeurant vacant.

Est aussi présente madame Sylvie Foster, directrice générale.

Tous formant quorum.

Une première période de questions réservée au public débute à 19 h 01 et prend fin immédiatement (aucune question).

Rés # 17-05-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Sylvie Foster, directrice générale, sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 17-05-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 AVRIL 2017

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 3 avril 2017, et ce avec dispense de lecture ; une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal de la Province de Québec.

Rés # 17-05-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / secrétaire-trésorière, madame Sylvie Foster ou son adjoint à en faire le paiement :

- C1704939 à C1705010, L1700014 à L1700017	82 168.94 \$
- Salaires et rémunérations des élus	41 810.25 \$
- Frais de déplacements	1 417.41 \$
TOTAL	125 396.60 \$

Note**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS COMPARATIFS**

Madame Sylvie Foster, directrice générale, dépose aux élus les états financiers comparatifs au 30 avril 2017.

Rés # 17-05-04**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER DE L'OH POUR 2016**

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'adoption du rapport financier de l'Office d'Habitation (OH) de Saint-Siméon, pour l'année se terminant le 31 décembre 2016, présenté en séance tenante par madame Sylvie Foster, directrice générale, chiffrant un déficit de 61 870 \$.

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à verser sa participation financière déjà établie.

c.c. OH de Saint-Siméon.

Rés # 17-05-05**ADOPTION DU BUDGET RÉVISÉ 2017 DE L'OH**

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande de budget supplémentaire de 10 000 \$ à l'Office d'Habitation (OH) de Saint-Siméon, pour l'année 2017 pour le remplacement du revêtement de plancher des dix (10) salles de bain. Que la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à verser sa participation financière.

c.c. OH de Saint-Siméon.

Note**DÉPÔT CÉDULE DE VACANCES DES EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2017**

La directrice a déposé aux élus municipaux la cédule de vacances ci-après des employés permanents.

<input type="checkbox"/>	Madame Sylvie Foster						
- du	06 mars	au	10	mars	2017	(1 semaine)	
- du	03 juillet	au	14	juillet	2017	(2 semaines)	
- du	07 août	au	11	août	2017	(1 semaine)	
- du	20 août	au	25	août	2017	(1 semaine)	
<input type="checkbox"/>	Monsieur Gérald Bouchard						
- du	15 mai	au	19	mai	2017	(1 semaine)	
- du	22 mai	au	26	mai	2017	(1 semaine)	
- du	17 juillet	au	28	juillet	2017	(2 semaines)	
- du	14 août	au	18	août	2017	(1 semaine)	
<input type="checkbox"/>	Madame Christine Dufour						
- du	20 mars	au	24	mars	2017	(1 semaine)	
- du	29 mai	au	09	juin	2017	(2 semaines)	
- du	31 juillet	au	04	août	2017	(1 semaine)	
-	5 jours mobiles					(1 semaine)	

- Monsieur Martin Guérin
 - du 31 juillet au 11 août 2017 (2 semaines)
 - du 14 août au 25 août 2017 (2 semaines)

- Monsieur Alexandre Martel
 - du 21 août au 01 septembre 2017 (2 semaines)

- Monsieur Sylvain Fortin
 - du 21 août au 25 août 2017 (1 semaine)
 - du 18 septembre au 22 septembre 2017 (1 semaine)
 - du 06 novembre au 17 novembre 2017 (2 semaines)
 - 5 jours mobiles (1 semaine)

- Monsieur Régis Desbiens
 - du 17 avril au 21 avril 2017 (1 semaine)
 - du 24 juillet au 28 juillet 2017 (1 semaine)
 - du 21 août au 01 septembre 2017 (2 semaines)
 - 5 jours mobiles (1 semaine)

- Monsieur Gérard Maltais
 - du 12 juin au 16 juin 2017 (1 semaine)
 - du 03 juillet au 07 juillet 2017 (1 semaine)
 - du 17 juillet au 28 juillet 2017 (2 semaines)
 - du 23 octobre au 27 octobre 2017 (1 semaine)

Rés #17-05-06 REMPLACEMENT TEMPORAIRE AGENT DÉVELOPPEMENT

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher madame Lise Lapointe en remplacement temporaire de monsieur Martin Guérin pour la période du 3 juillet au 25 août 2017 (8 semaines).

**Rés # 17-05-07 ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL EN SÉCURITÉ INCENDIE
2016 DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST**

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le rapport annuel des activités en sécurité incendie 2016 sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est.

Rés # 17-05-08 ACHAT DE L'UNITÉ DE RASSEMBLEMENT DE BLESSÉS (URB)

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de « l'Agence de santé publique du Canada (ASPC), relativement à l'achat de « l'Unité de rassemblement de blessés (URB) », pour la somme symbolique de deux (2 \$) dollars.

Madame la directrice générale Sylvie Foster est, par la présente, autorisée à signer tout document en rapport avec ledit dossier.

Rés # 17-05-09 VENTE DE L'ANCIEN « SWATT »

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à un appel d'offres public pour vendre l'ancien « swatt » GMC-1995 avec un prix de base de 500 \$;

ATTENDU QUE nous avons reçu une seule offre au montant de 550 \$ de C.A. Récupération inc.

EN
CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Gilles Harvey et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre citée au paragraphe précédent et de procéder à la vente de l'ancien « swatt » au prix soumis, soit 550 \$.

Rés # 17-05-10 SURVEILLANCE DES TRAVAUX POUR LE REMPLACEMENT DE QUATRE (4) PONCEAUX SUR LE CHEMIN DE PORT-AU-PERSIL

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder le mandat à *Harp Consultant* pour la surveillance bureau et chantier (partielle) des travaux relatifs au remplacement de quatre (4) ponceaux sur le chemin de Port-au-Persil dans le cadre du programme « Réhabilitation du réseau routier local » (PRRRL) – Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL). Le mandat est accordé au montant de 8 500 \$ plus les taxes (surveillance bureau : 3 500 \$, surveillance chantier partielle : 5 000 \$, taxes en sus).

Rés # 17-05-11 INSCRIPTION AU PROJET PILOTE « SAUVÉR »

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de s'inscrire au projet pilote de service d'autopartage de véhicules électriques pour les municipalités du Québec en région (SAUVÉR), piloté par YHC Environnement, en collaboration avec le Centre national du transport avancé (CNTA) et le Fonds municipal vert (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM).

Rés # 17-05-12 ENTÉRINER LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE PRÉALABLE POUR LA PARTICIPATION AU PROJET PILOTE « SAUVÉR QUÉBEC »

ATTENDU QU' à lui seul, le transport routier au Québec, qui comprend le transport par motocyclette, automobile, camion léger et véhicule lourd, a rejeté « 27,6 Mt éq. CO² » dans l'atmosphère en 2014, soit 82,0 % des émissions provenant des transports ;

ATTENDU l'importance de réduire l'utilisation et notre dépendance aux produits pétroliers pour faire face aux défis des changements climatiques et à la réduction de gaz à effet de serre (GES) ;

- ATTENDU les besoins en transport collectif pour améliorer la qualité de vie des personnes qui résident en région au Québec sur les plans social, économique et environnemental et que l'on ne retrouve peu ou pas de système « d'autopartage » à l'extérieur des grands centres urbains ;
- ATTENDU l'importance de répondre à ces besoins de développement des services de transport collectif adaptés en fonction des habitudes des personnes demeurant en région au Québec ;
- ATTENDU QUE le gouvernement provincial souhaite que les véhicules électriques puissent contribuer jusqu'à hauteur de six (6%) pour cent de la cible de réduction des GES du Québec en 2020 ;
- ATTENDU QU' un premier Projet SAUV^{ÉR} au Québec a déjà été mis en place et est en cours de réalisation avec succès dans les municipalités de Plessisville, Bromont, Nicolet, Rivière-du-Loup, Sainte-Julienne et Témiscouata-sur-le-Lac ;
- ATTENDU la proposition de YHC Environnement de réaliser le Projet SAUV^{ÉR} Québec – Version 2 en 2018 pour la création d'une route électrique verte (RéV) au Québec et au Canada via le développement des stations-services électriques (SSE), l'implantation d'un système d'autopartage adapté aux ressources et aux besoins des communauté via un outil de gestion de l'autopartage et la création des "HUB" pour le partage des véhicules électriques et leurs intégrations dans les municipalités et dans leurs communautés avec le financement du Fonds municipal vert (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) ;
- ATTENDU QUE les objectifs de l'étude préalable au Projet SAUV^{ÉR} Québec - Version 2 sont d'analyser les besoins et les potentiels en autopartage et l'utilisation de véhicules électriques afin de formuler les recommandations sur la participation au Projet pilote SAUV^{ÉR} Québec - Version 2 ;
- ATTENDU QUE le Projet SAUV^{ÉR} – Québec (Volet Projet pilote) permettra aux municipalités qui le désirent, dans une deuxième étape, d'intégrer une station-service électrique (SSE), d'implanter un système d'autopartage adapté aux ressources et aux besoins des communautés via un outil de gestion de l'autopartage et créer un "HUB" dans la municipalité et sa communauté ;
- ATTENDU QUE pour être admissible au financement pour un projet pilote, le Fonds municipal vert (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) exige la réalisation d'une étude ;
- ATTENDU QUE l'étude doit avoir été réalisée avant que la FCM approuve la demande de financement du Projet pilote SAUV^{ÉR} Québec – Version 2 ;
- EN
CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Réjean Hébert et résolu à l'unanimité des conseillers :
- Que ce conseil s'engage à réaliser d'ici la fin du printemps 2017, l'étude du Projet SAUV^{ÉR} – Québec Version 2 pour un montant de 3 000 \$ (plus taxes), et ;

- Que le montant soit payé à YHC Environnement selon les modalités qui seront établies lors de l'établissement du contrat prévu à cette fin.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou M. Claude Poulin, maire suppléant, et/ou monsieur Martin Guérin, agent de développement, sont, par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ledit projet.

Rés # 17-05-13 ENTÉRINER LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU « PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS AMÉLIORANT LES MILIEUX DE VIE – VOLET MUNICIPAL »

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la demande d'aide financière auprès de la MRC de Charlevoix-Est pour défrayer une partie des coûts reliés à l'étude préalable au Projet SAUVÉR Québec - Version 2, au montant de 3 000 \$ (plus taxes), dans le cadre du *Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie – Volet municipal*.

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à défrayer les coûts non subventionnés reliés audit projet.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou M. Claude Poulin, maire suppléant, et/ou monsieur Martin Guérin, agent de développement, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 17-05-14 PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU « PROGRAMME DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS AMÉLIORANT LES MILIEUX DE VIE – VOLET MUNICIPAL »

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de présenter une demande d'aide financière auprès de la MRC de Charlevoix-Est pour défrayer la partie non subventionnée de l'acquisition des composantes matérielles du Projet SAUVÉR Québec - Version 2, dans le cadre du *Programme de soutien aux projets structurants améliorant les milieux de vie – Volet municipal*.

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à défrayer les coûts non subventionnés reliés audit projet.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou M. Claude Poulin, maire suppléant, et/ou monsieur Martin Guérin, agent de développement, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 17-05-15 DEMANDE DE PRIX POUR L'ACHAT D'UNE (1) BORNE DE RECHARGE POUR LES VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à une demande de prix pour l'achat d'une (1) borne de recharge électrique, d'une capacité de 240 volts.

Rés # 17-05-16 DEMANDE AU « MTMDET » POUR L'AJOUT D'UNE TRAVERSE PIÉTONNIÈRE EN FACE DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a présenté une demande auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) en vue de construire un trottoir et des traverses piétonnières en face de l'Hôtel de Ville et du Bureau d'accueil touristique (BAT);

ATTENDU QUE ledit ministère a accepté que nous procédions à la construction de cette section de trottoirs et à la réalisation d'une traverse piétonnière vis-à-vis le bureau d'accueil touristique (BAT) ;

ATTENDU QUE la demande pour l'aménagement d'une traverse piétonnière vis-à-vis l'Hôtel de Ville a été refusée;

ATTENDU QUE sur le plan que le MTMDET avait présenté à la municipalité dans le projet de « traversée d'agglomération », ledit ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) avait prévu, à l'époque, une traverse piétonnière à ±15 mètres de celle qui a été refusée dans notre demande ;

POUR CES
MOTIFS,

sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de demander au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports de reconsidérer sa décision afin d'autoriser, la traverse piétonnière vis-à-vis l'Hôtel de Ville de la Municipalité de Saint-Siméon.

Rés # 17-05-17 CENTRE DE JOUR AU FOYER DE SAINT-SIMÉON

ATTENDU QUE le centre de jour au Foyer de Saint-Siméon se déplace à La Malbaie pour la période de juin à septembre pour les activités offertes à la population du 3^e âge ;

ATTENDU QUE cette situation perdure depuis quelques années ;

ATTENDU QUE des vérifications ont été entreprises afin valider les raisons justifiant ce déplacement du service à la population ;

ATTENDU QUE ce déplacement du service vers La Malbaie serait dû à la chaleur trop importante que l'on enregistre dans le local situé au 3^e étage de l'établissement en raison des fenêtres qui, depuis leur remplacement, ne s'ouvrent plus;

- ATTENDU QUE nos vérifications nous ont appris qu'une demande a déjà été déposée afin de climatiser le local mais que celle-ci a enregistré un refus de la part de la direction ;
- ATTENDU QUE cette situation engendre des inconvénients pour les usagers puisqu'ils sont pénalisés du fait que le temps attribuable au transport pour se rendre à La Malbaie est retranché de celui réservé à l'activité proprement dite ;
- ATTENDU QUE cette situation engendre également des inconvénients pour les usagers qui doivent se contraindre à demeurer sur place, dans l'éventualité où des circonstances, notamment la fatigue, les amèneraient à vouloir retourner plutôt que prévu à leur résidence ;
- ATTENDU QUE le conseil municipal est soucieux que le service visant les activités du centre de jour soit disponible à la population locale également pour la saison estivale ;
- ATTENDU QUE le conseil manifeste son intérêt à collaborer avec les personnes concernées pour tenter de trouver une solution à cette problématique ;
- POUR CES
MOTIFS, sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir la collaboration de la municipalité pour tenter de trouver une solution afin que le service soit offert à Saint-Siméon tout au long de l'année.

Rés # 17-05-18 MÉGA VENTE-DÉBARRAS

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de tenir la "méga vente-débarras municipale 2017" les 1^{er} et 2 juillet prochain. Aucun permis municipal ne sera requis.

Rés # 17-05-19 PANNEAUX « INFO-TOURISTIQUES »

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'achat de six (6) panneaux « info touristiques » de l'entreprise Impecca, au montant de 3 677,14 \$, incluant les taxes.

Rés # 17-05-20 ENTENTE POUR L'ACQUISITION DES PONTONS FLOTTANTS AU QUAI DE BAIE-DES-ROCHERS

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de conclure une entente avec M. Bertrand Desbiens et autre, le cas échéant, relativement à l'achat des pontons flottants au quai de Baie-des-Rochers pour la somme nominale de 1 \$.

Monsieur le maire Sylvain Tremblay et/ou madame la directrice générale Sylvie Foster, sont, par la présente, autorisés à signer tout document en rapport avec ledit dossier.

Rés # 17-05-21 ENTÉRINER PRÉSENTATION PROJET VISANT L'ACHAT DE PONTONS FLOTTANTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACCÈS AUX PLANS D'EAU DU MINISTÈRE DES FORÊTS, FAUNE ET PARCS

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner la présentation d'un projet visant l'achat de pontons flottants dans le cadre du « Programme d'accès aux plans d'eau du Ministère des Forêts, Faune et Parcs ».

La Municipalité de Saint-Siméon s'engage à défrayer les coûts non subventionnés reliés audit projet.

Monsieur le maire, Sylvain Tremblay, ou M. Claude Poulin, maire suppléant, ou monsieur Martin Guérin, agent de développement, sont par la présente autorisés à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 17-05-22 PARTICIPATION À LA JOURNÉE DE L'ENVIRONNEMENT

Sur proposition de monsieur Gilles Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de participer à la journée de l'Environnement qui se tiendra le 10 juin 2017 en collaboration avec la Réserve de la Biosphère.

Rés # 17-05-23 EMBAUCHE DES EMPLOYÉS DU CAMP DE JOUR

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la recommandation du comité de sélection et d'embaucher les monitrices suivantes pour le « Camp de Jour » soient: Marie-Nathalie Lavoie, Amélie Lapointe, Sarah-Eve Desbiens - Holt, Joany Boutin et Johany Savard-Mailloux, cette dernière bénéficiant d'une subvention salariale dans le cadre du programme Placement Carrière-Été 2017.

Rés # 17-05-24 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Jean-Guy Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de verser les dons, cotisations et/ou subventions ci-après :

- Centre d'études collégiales en Charlevoix (CECC), projet de prévention	100 \$
- Fédération des Villages-relais, cotisation 2017	788 \$
- UPA, 2 billets souper	60 \$
- Club Optimiste, tournoi golf : 9 billets souper	270 \$

Rés # 17-05-25 CONGRÈS DE « L'ACSIQ »

Sur proposition de monsieur Réjean Hébert, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil autorise le directeur du service incendie, Monsieur Carl Chamberland à assister au congrès de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ), qui se tiendra du 20 au 23 mai 2017 à Québec.

Que les frais d'inscription, au coût de 425 \$ (plus taxes) et de déplacement seront défrayés par la Municipalité, selon les termes du règlement numéro 186.

CORRESPONDANCE :

- **LE REGROUPEMENT DES PROPRIETAIRES DU CHEMIN DU LAC PORT-AUX-QUILLES**
Pétition sur la taxe de secteur pour le déneigement du chemin du lac Port-aux-Quilles.

Une seconde période de questions réservée au public débute à 20 h 00 et prend fin à 20 h 18.

Rés # 17-05-26 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de madame Diane Dufour, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 20 h 18.

Moi, Claude Poulin, maire-suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Claude Poulin
Maire-suppléant

Sylvie Foster
Directrice générale